

## **LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 13 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Beauchamp étant assemblé en session ordinaire, à Hôtel de Ville à Beauchamp, après convocation légale, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme NORDMANN, M. PLANCHE, Mme KERGUIDUFF, M. SEIGNÉ, Mme CERIANI, M. MANAC'H, Mme PIRES, M. HUMBERT, M. BRASSEUR, M. REMOND, Mme MAILLARD, M. AFONSO, M. PERRIN, Mme LE BRAS, Mme LOISEAU, Mme DIAS, Mme BARROCA, M. WALTER, M. CHANDELIER, Mme KEPEKLIAN, M. CARREL,

Étaient excusés les conseillers municipaux suivants :

Mme SERVAIS donne pouvoir à Mme MAILLARD, M DUHEM donne pouvoir à M. MANAC'H, M. JENNY donne pouvoir à Mme NORDMANN, M. BACARI donne pouvoir à Mme KERGUIDUFF, Mme DUMITRU donne pouvoir à M. HUMBERT, M.BEDON donne pouvoir à Mme KEPEKLIAN

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

Mme GUZIK, Mme OKPANKU

La séance est ouverte le quorum étant atteint. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, M. Marc REMOND est désigné secrétaire de séance.

#### **Liste des délibérations présentées en séance :**

- Del n°2023-015 - Modification du tableau des emplois permanents à temps complet et incomplet - - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-016 - Signature d'une convention d'adhésion à l'IFAC - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-017 - Vote des taux 2023 - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-018 - Contributions communales fiscalisées au SIEREIG pour l'exercice budgétaire 2023 - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-019 - Acquisition d'une parcelle cadastrée AI n°257 d'une superficie d'environ 781 m<sup>2</sup> sise 19 bis avenue du Général Leclerc, constitutif de l'ilot dit "Leclerc", auprès de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) dans le cadre de la convention d'intervention foncière- *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-020 - Signature de la convention de mise à disposition du service d'assistance à la protection des données à caractère personnel - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-021 - Signature d'une convention de partenariat - transformation des cours d'école en cours OASIS - avec le CAUE 95 - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-022 - Signature de la charte sports et handicap avec le département du Val d'Oise - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-023 - Subventions aux associations sportives - *approuvée à l'unanimité*
  - La subvention à l'association Athlétisme C.B pour 14 000€, l'Arabesque G.B pour 10 000€, Boxing Club de B. pour 6 000€, Club de tennis de table de B. pour 7 000€, Judo C.B. pour 7 500€, les Archers pour 4 000€, U.K.T pour 6 000€, Pétanque pour 1 500€, ADN Plongée pour 1 000€ ;
  - La subvention à l'association A.S.B pour 15 000€, 1 « DEPORT » (M. MANAC'H membre de l'A.S.B)
  - La subvention à l'association Tennis Club de B. pour 15 500€, 1 « DEPORT » (Mme NORDMANN membre du Tennis Club de B.)
  - La subvention à l'association Vélo C.B pour 4 000€, 2 « DEPORTS » (M. MANAC'H et M. WALTER membres du Vélo C.B.)
  - La subvention à l'association OMS pour 5 500€, 5 « DEPORTS » (M. WALTER, Mme LOISEAU, Mme MAILLARD, Mme KERGUIDUFF, M BEDON membres de l'OMS)

du 13 avril 2023

- La subvention à l'association Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour 100€, 1 « DEPORT » (Mme MAILLARD membre de la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif)
- Del n°2023-024 - Subventions associations culturelles –  
*approuvée à l'unanimité*
  - la subvention à l'association Atelier chanson pour 50€, Atelier terre pour 100€, Prévention routière pour 100€ ;
  - La subvention à l'association ALB pour 22 200€, 1 « DEPORT » (Mme LOISEAU membre de l'A.L.B)
  - La subvention à l'association B.E.E pour 250€, 1 « DEPORT » (Mme BARROCA membre de la B.E.E)
  - La subvention à l'association B.E.E/U.N.A.A.P.E pour 100€, 1 « DEPORT » (M. CARREL membre de la B.E.E/U.N.A.A.P.E)
  - La subvention à l'association B.L.C pour 22 200€, 1 « DEPORT » (Mme MAILLARD membre de la B.L.C)
  - La subvention à l'association F.C.P.E pour 200€, 1 « DEPORT » (M. WALTER membre de la F.C.P.E)
  - La subvention à l'association Les paniers de Beauchamp pour 200€, 5 « DEPORTS » (Mme LE BRAS, M. SEIGNÉ, Mme MAILLARD, M. BRASSEUR, M. WALTER membres des paniers de Beauchamp)
  - La subvention à l'association Burkina Songré pour 100€, 2 « DEPORTS » (Mme NORDMANN, M. DUHEM membres de Burkina Songré)  
*approuvée par 23 voix « POUR », 1 « ABSTENTION » (M.BRASSEUR) et 2 « CONTRE » (M. PERRIN et Mme DIAS), la subvention à l'association Bel Automne pour 2 500€, 1 « DEPORT » (M. AFONSO membre de Bel Automne),*
- Del n°2023-025 - Signature d'une Convention de partenariat (« Entente ») pour la mise en commun de ressources entre l'Ecole de Musique de Sannois et l'Ecole de Musique de Beauchamp dans le cadre du projet musical « DOGORA » – *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2023-026 - Signature d'une convention avec la Goutte d'or concernant l'installation saisonnière de ruches sur le site de Pontalis - *approuvée à l'unanimité* ;

Le Maire certifie que ce document a été mis en ligne sur le site de la ville et affiché le

**19 AVR. 2023**